



**m**ONTPELLIER 2020

## La lettre de « Sursaut

Janvier 2018, n°56

**2018 : « un combat au service de notre prochain ... »**



Le camp d'accueil de Rivesaltes ([memorialcamp rivesaltes.eu](http://memorialcamp rivesaltes.eu))

Le 14 juillet 2017, Raphaël Pitti, médecin militaire urgentiste travaillant dans l'humanitaire, a reçu la Légion d'honneur des mains du Président de la République. Cinq mois après, constatant l'impossibilité pour l'administration de définir « *les éléments d'une politique migratoire et celle d'une politique d'asile en lien avec la société dite civile* », il décide de renoncer à cette promotion et de la restituer au Chef de l'Etat « *pour conserver ma liberté de vous accompagner de mes critiques et de mes propositions dans un combat au service de notre prochain* ». Il ajoute : « *pour un bon Noël, je vous demande de décider durant cette période de grand froid de suspendre toute mesure coercitive et de prendre les mesures urgentes de mise à l'abri de toutes les personnes en situation de fragilité. Il s'agit d'honneur, monsieur le Président* ».

Noël, dans la tradition chrétienne, célèbre une histoire de réfugiés, celle d'une famille réduite à l'exil pour fuir les décisions sanguinaires d'un monarque. Pourquoi ne pas ambitionner, au-delà de la seule date du 25 décembre, d'étendre les vœux de Raphaël Pitti à l'ensemble de 2018 pour en faire une année de

« *combat au service du prochain* » ? Nous savons que la question de l'accueil des réfugiés est complexe et ne peut se résoudre dans des prises de positions simplistes. Notre terre occitane en sait quelque chose puisque, comme beaucoup de régions frontalières, elle fut de tout temps une terre de passage et d'accueil. Notre population est constituée de ces multitudes apports. Ils sont souvent dus à l'exil économique ou politique comme celui auquel furent contraints nos voisins espagnols. Une magnifique architecture porte la mémoire du camp de Rivesaltes où furent accueillis à partir de 1939 les réfugiés civils et militaires de la *Retirada* avant d'être utilisé, sous le régime de Vichy, comme camp d'internement par les allemands ou d'étape vers des destinations plus funestes.

Notre pays semble, aux yeux de beaucoup, bien frileux face à l'afflux des réfugiés fuyant la violence des guerres ou de la misère économique de leurs pays d'Afrique ou du Moyen Orient. Mais cette situation doit nous interroger bien au-delà de la seule question de l'accueil. Elle doit nous amener à nous poser les questions en amont et questionner nos politiques étrangères occidentales ou nord-américaines. Nous envahissons ces pays, depuis plus d'une décennie, au nom d'un néo-colonialisme baptisé « défense des droits de l'homme ». Les gouvernements qui les mènent ne visent en fait le plus souvent, comme nous le savons, que des intérêts pétroliers, des ressources minières quand ce n'est de fructueux commerces comme ceux de la drogue. Constatons, aujourd'hui, le désordre et les ruines dans lequel elles laissent ces mêmes pays : ils sont peut-être débarrassés d'un tyran mais leur population est surtout abandonnée à sa misère.

Jetons également un œil sur les montées nationalistes de beaucoup de nos partenaires européens et sur le succès des poussées indépendantistes : comment ne pas y voir une dangereuse tentation de repli sur soi qu'elles contiennent et de fermeture à l'autre vécu comme source de tous nos maux. Regardons notre monde et constatons que les plus riches y deviennent chaque année plus riches et les pauvres (de plus en plus nombreux) plus pauvres. Arrêtons-nous enfin sur le quotidien de nos villes et de nos campagnes et interrogeons nos capacités d'accueil au quotidien du simple "différent" de nous. Alors oui, nous pouvons nous dire que le travail qui nous attend est immense et saluons l'appel de Raphaël Pitti. Il est un réveilleur de conscience (ou surtout de mauvaise conscience).



Keith Harring

Au-delà de la noblesse de cet appel au Président de la République, nous devons rappeler que la solution ne peut résider dans des seules attitudes nationales. L'Italie et la Grèce paient depuis des années un lourd tribut face aux autres nations européennes qui montrent bien peu de solidarité avec elles. L'Angleterre, à l'opposé, a choisi le repli nationaliste de son Brexit. Elle témoigne ainsi du même égoïsme absolu que celui qui l'a amené à obliger la France à faire la police de ses frontières sur son propre sol à Calais ou à Douvres au nom des accords du Touquet signés en 2003. C'est cet accord qui constitue la principale source de l'embolisation du flux des réfugiés sur cette seule zone y créant une situation humainement intenable aussi bien pour les émigrés que pour les autochtones. Seule l'Europe peut définir une politique migratoire contraignante et harmonieuse entre ses Etats. Laisser chaque nation décider selon son bon vouloir ne peut être satisfaisant aussi bien à court terme qu'à moyen terme. Seule l'Europe peut également définir une politique économique étrangère de grande ampleur à l'égard de l'Afrique

notamment permettant aux personnes de ne plus être contraintes de quitter leurs pays grâce aux aides au développement qui pourraient leur être apportées.

En attendant, oui, immédiatement exigeons des conditions d'accueil décentes et ne les laissons pas supporter par les seules communes contraintes d'accueillir ces réfugiés.

Que 2018 soit une année de « *combat au service du prochain* », qu'il soit réfugié, bien sûr, mais aussi toute personne en détresse économique ou affective. Nous le savons, la tâche est immense : elle concerne chacun de nous dans notre vie personnelle mais aussi nous tous dans nos constructions collectives aussi bien associatives qu'institutionnelles.

Montpellier 2020 vous souhaite une « bonne année 2018 ! »

## Montpellier, capitale du Sport ?

Gérard DORIVAL



montpellier3M.fr

Je ne sais pas si la Métropole peut prétendre à devenir la capitale européenne de la Culture, mais s'agissant du Sport, le positionnement de Montpellier est partout reconnu au moins au plus haut-niveau national, après Paris.

Une évaluation me semble cependant devoir être conduite à partir de 5 critères :

Le premier, le plus apparent, est constitué par les performances des EQUIPES PROFESSIONNELLES de PREMIERE DIVISION.

Avec l'option défensive résultant de ses moyens, le Foot (MHSC) figure à mi-saison dans la partie haute du classement, ce qui n'apparaissait pas évident d'entrée. Le Rugby (MHR) avec une armada étrangère renouvelée mais dominante, comme d'autres clubs du Top 14 diront certains, est moins invincible que prévu mais le titre, attendu depuis la finale de 2011, sous la gouvernance précédente, se jouera dans les phases finales en Mai. Le Hand (MAHB) a fait un début de saison tonitruant tant en championnat qu'en Ligue des Champions Européens ; ce pourrait être une année fastueuse. Le Volley (MVUC) qui promettait beaucoup ne confirme pas vraiment pour l'instant (n'oublions pas nos voisins et amis de l'Arago de Sète, qui n'ont pas dit leur dernier mot) et enfin, au titre des sports collectifs, le water-polo (MWP), après avoir connu le titre il y a quelques années, rentre cette année dans le rang.

Les affluences, cumulatives à partir de publics différents, sont moindres que dans des places fortes du sport en France : 20 000 spectateurs au mieux pour les affiches du foot (PSG ou OM), 10 000 en moyenne pour le Rugby, 8000 pour le Hand à l'Arena....

Les sports individuels tentent d'émerger également. Les épreuves combinées d'athlétisme bénéficient d'un leader, Champion du Monde. La Natation sera observée à partir du recrutement d'un entraîneur à la réputation et l'image controversées qui privilégie « l'importation » de nageuses étrangères déjà chevronnées.

(A noter l'heureuse décision du Maire de Montpellier d'assurer l'insertion professionnelle d'un excellent coureur de 400 m Haies, français d'origine sénégalaise, sans ressources : d'autres initiatives en ce sens seraient souhaitables, y compris de la part des autres collectivités)

Le second tient aux FEMININES, sujet ô combien d'actualité.

Montpellier a spectaculairement rattrapé son retard. Il fallait remonter sur plusieurs décennies : les championnes du MUC Volley Ball d'alors. Les filles du Rugby ont remporté plusieurs titres de championnes de France et celles du Foot s'installent sur le podium national. Les Basketteuses du BLMA, titrées à plusieurs reprises, marquent le pas cette année, après le départ concomitant d'un président et d'un entraîneur en place depuis longtemps.

Le hand féminin et le volley féminin restent absents des radars du haut niveau (Nîmes et Béziers, respectivement, occupent brillamment ce créneau)



Montpellier hand champion d'Europe en 2003 (handnews.fr) et Kevin Mayer champion du monde de décathlon en 2017 (grand-insep.fr)

Le troisième, auquel je tiens principalement, est relatif aux CENTRES de FORMATION.

Il y a quelques années, Montpellier avait pris la tête dans ce domaine, à partir du Creps puis de structures spécifiques lourdes et indépendantes au Foot ainsi qu'au Rugby et aujourd'hui au hand (« Academy »)

J'invite les passionnés à analyser les résultats actuels des équipes de jeunes dites "U17" ou "U19" : si au Foot et au Hand, le palmarès reste intéressant, il a décliné au Rugby, ce qui traduit le moindre intérêt de la gouvernance sur ce registre. Les nouveaux jeunes intégrés en équipe première et qui comptent pour le "quota" minimum réglementaire viennent pour beaucoup d'ailleurs ou de l'étranger pour intégrer préalablement la structure de formation

La quatrième dimension est relative au SPORT de MASSE, sport de proximité, sport scolaire, « sport pour tous », sport des quartiers. Un maillage intense de clubs et d'équipements (avec l'aide des collectivités territoriales) permet à chacune et chacun, quel que soit son âge d'être initié et de pratiquer. Les limites d'un bénévolat qui s'épuise constituent cependant un frein au développement.

Enfin, la question des INFRASTRUCTURES d'accueil est primordiale.

La Coupe du Monde 2023 de Rugby n'aura pas lieu à Montpellier, place forte de ce sport, avec un arrière-pays d'Ovalie. Le Stade de la Mosson, quartier emblématique, près de 30 000 places, a été inondé par deux fois, ce qui le disqualifie : le Maire, plutôt que de tenter un colmatage coûteux et incertain, prévoit l'édification d'un nouveau stade à Odysseum. Le financement en est problématique.

Le caractère anecdotique du classement à la dernière place des stades de Division 1 de la pelouse de la Mosson, dont d'aucuns se gaussent, est heureusement conjoncturel.

Le stade de Rugby, de capacité moyenne (12 000 places) suffit pour les matches de club.

L'Arena, érigée par notre regretté ami François Barbance, précurseur au niveau national, est une réussite fonctionnelle mais les frais de gestion interdisent au MHB d'être club résident, d'où la perspective du Maire, non confirmée à ce jour, d'édifier également une salle de grande capacité.

Le gymnase "de Coubertin" à la Paillade, de capacité intéressante, n'est plus fréquenté par le MVUC, qui lui préfère le Palais des Sports "Chaban Delmas" à Castelnau, ce qui alimente un débat.

L'organisation de compétitions internationales majeures est donc aujourd'hui sujette à caution.

C'est à l'aune de ces cinq dimensions et non d'une seule, qu'une évaluation croisée me semble pertinente, au-delà d'incantations qui relèvent d'approches de communication à ce titre, cependant, légitimes.

## Un nouveau stade à Montpellier ?

L'article de Gérard Dorival rencontre l'actualité des projets des équipes municipales et métropolitaines à propos de deux importants équipements sportifs : le stade de football et le bassin de natation Neptune.



Le stade de la Mosson (allezpaillade.com)

La Gazette de Montpellier du jeudi 26 octobre évoque la suggestion du conseiller municipal Alex Larue de construire un stade commun à Nîmes et à Montpellier à une distance équidistante des deux villes, Lunel par exemple. Philippe Saurel, de son côté, envisage la construction d'un équipement dédié au football à proximité d'Odysseum. Il a reconfirmé le projet au Midi Libre à la mi-décembre en le qualifiant de « *complexe mais pas irréalisable* ». Une telle réalisation signerait la fin du stade actuel de la Mosson. En même temps la Ville s'apprête à investir 14,5 M€ dans le Centre Nautique de la Paillade qui le jouxte (cf. plus loin). Dessiné par l'architecte Jean Chabanne, il a été présenté officiellement le 8 décembre. Grâce à ses équipements, il pourra accueillir aussi bien les nageurs de haut niveau et que la population avoisinante.



Le projet du Centre Nautique (e-metropolitain.fr)

Ne pourrait-on pas imaginer un projet sportif ambitieux autour des équipements de la piscine Neptune et de ceux du stade de la Mosson ? Beaucoup objectent le risque d'inondation qui rendrait vain tout nouvel investissement pour le stade. Chacun sait, cependant, que le risque ne concerne pas seulement cet équipement : il menace gravement des communes entières comme celle de Grabels. Des travaux doivent être entrepris pour contrôler le débit de la rivière et son calibrage grâce à des équipements de rétention et de nettoyage des berges. De la même manière, il devient nécessaire d'aménager l'accès routier de cette zone Nord de Montpellier et de sa jonction avec l'autoroute et le bouclage du futur périphérique Nord.

Jean Pierre Mourre avait proposé aux dernières municipales d'investir 50 M€ pour la mise en conformité et le transformer en stade « haut de gamme » permettant d'utiliser pleinement sa capacité de 32 000 places. Le projet de la Métropole actuelle d'un futur stade sur la zone Sud se limite à une capacité de

20 000 places et est estimé entre 100 et 150 M€, chiffre que beaucoup de spécialistes pensent devoir être doublé si l'on sait que le stade de Lille d'une capacité de 35 000 places a coûté 350 M€.

Plus profondément, le projet pose la question du projet d'urbanisme de la Ville concernant son quartier Nord, la Paillade, Celleneuve et commune de Juvignac. Le projet de modernisation de la piscine Neptune de la Paillade semble traduire une volonté de lui donner un nouveau dynamisme. Pour beaucoup, la fermeture du stade de la Mosson serait signe de l'abandon de cette partie du territoire de Montpellier. Déjà fragilisée économiquement, elle risquerait de vivre cette décision comme celle d'une volonté de marginalisation sociale définitive. A moins bien sûr d'imaginer un autre projet de grande ampleur sur le site, mais lequel ?

## Les projets de Montpellier 2020 pour 2018



Montpellier 2020 à l'Antigone des associations

MP2020 a tenu son dernier CA de 2017 à la mi-décembre.

2017 a été principalement marqué par le recentrage de notre activité sur Montpellier et son territoire dans la perspective de continuer notre fonction de force de propositions à l'horizon des futures échéances municipales. Un retour critique sur nos propositions contenues dans notre première édition de *Sursaut*, et une analyse des réalisations de l'actuelle municipalité nous a permis de formuler quelques suggestions d'orientation des futures politiques municipales et métropolitaines. Elles ont été réunies dans *Sursaut 4*. Nous allons continuer ce travail en 2018, en choisissant quelques thèmes plus ciblés que nous proposerons d'abord à un débat public avec un ou deux « experts » avant de les mettre nous-mêmes en travail. Le premier rendez-vous s'est déroulé le 21 novembre à la Gazette Café pour une réunion-débat sur les Centres-Villes. Nous comptons en proposer 3 à 4 nouveaux au cours de 2018.

Nous nous sommes fixé un calendrier devant nous permettre d'arriver à une rédaction finale d'un prochain ouvrage pour la fin de l'année 2019. Nous envisageons, pour cette année, 3 à 4 soirées Controverses sur de nouveaux thèmes, à chaque fois précis et non généralistes.

Nous avons déjà fixé un premier calendrier avec deux rendez-vous

**Le 15 janvier 2018** à 18h nous nous réunirons pour travailler à la rédaction de notre propre document sur le Centre-Ville. Dans cette soirée nous choisirons également le thème de notre prochain travail et préparerons la soirée Controverses que nous y consacrerons.

**Le 30 janvier 2018** à 18h nous tiendrons notre **assemblée générale annuelle** statutaire. Il y sera procédé au renouvellement par tiers du CA et à la désignation d'un nouveau bureau. Rappel : seules les personnes à jour de leur cotisation 2017 pourront candidater et participer au vote.

Ces deux rendez-vous se tiendront à la salle de réunion de la Gazette Café. Ils sont ouverts. Nous pourrions les poursuivre par un repas pris sur place.

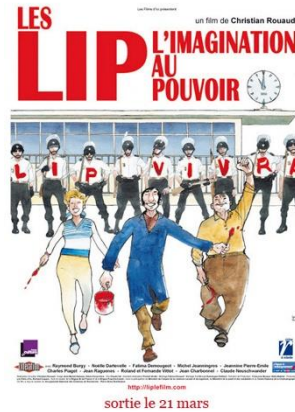
Par ailleurs, le groupe de réflexion sur l'énergie qui s'était constitué autour de la constitution de la nouvelle Région poursuit son travail, notamment sur les **projets STEP**.

Nous comptons poursuivre nos partenariats entamés en 2017, notamment avec *Le Pacte Civique*. Nous avons retenu déjà deux propositions d'actions communes.

Une soirée « *Vie sociale et démocratie sociale* » : elle se déroulera vers Mars/Avril autour d'une projection-débat du film *Les Lip*.

Une seconde consacrée à la « *Démocratie participative* » sera organisée à la Gazette Café avec Jo Spiegel maire de Kingersheim.

## Communiqué de Montpellier 2020



affiche du film de Christian Rouaud

Lors de la séance du Conseil de Métropole du 27 novembre 2017, le Président Philippe Saurel, a brièvement évoqué en préalable la conférence de presse tenue par René Revol le jour-même concernant la Régie de l'eau. Son seul commentaire a visé Claude Neuschwander sous forme d'allusion à un article du journal *Libération* du 3 mai 2007 dont il a brandi une photocopie : cet article, selon lui, « *explique que Lip c'est Neuschwander qui l'a fait planter* ». Les administrateurs de Montpellier 2020 ont tenu à rédiger ce communiqué.

*« Claude Neuschwander, qui présida il y a peu avec brio et compétence notre association, nous a fait part de sa décision personnelle de démissionner de la Régie des eaux et du Conseil de développement de la Métropole, nous demandant de faire paraître sa lettre, la rendant ainsi publique.*

*Le Maire de Montpellier, Président de la Métropole, a cru devoir brandir publiquement et sans retenue, en réponse, selon un écho d'un organe de presse local, un article de presse d'un journal d'opinion national de l'époque, semblant à ses yeux, par raccourci sans doute, mêler Claude Neuschwander à la faillite de Lip.*

*Nous déplorons ce procédé de mise à la vindicte, attentatoire à la dignité, relevant d'une conception du débat politique que nous ne saurions partager, et assurons Claude de notre profonde solidarité ».*

NB - Voici un extrait de l'article évoqué lors du Conseil de Métropole. Il est signé du journaliste Philippe Lançon et est paru dans *Libération* le 3 mai 2007 : « *Choisi par quelques patrons modernisateurs et le PSU de Michel Rocard, « Neusch », comme beaucoup l'appellent, devait redresser l'usine que ses ouvriers avaient occupée et sauvée. Il échoua, ou on le fit échouer : avis partagés. Pour les uns, il a « planté » l'entreprise en réembauchant trop de salariés, en commettant des erreurs de stratégie industrielle. Pour d'autres, sa tentative fut tuée par la droite giscardienne, les horlogers réactionnaires et un patronat soumis au gouvernement. La réalité paraît plus grise : sans doute échoua-t-il dans un cadre où il ne pouvait plus réussir, mais où il n'avait pas le droit de rater ».*

### RAPPEL :

**Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ...** N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : [montpellier.asso.2020@gmail.com](mailto:montpellier.asso.2020@gmail.com).

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site [www.montpellier-2020.fr](http://www.montpellier-2020.fr) : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de nos manifestations locales, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

## **BULLETIN D'ADHESION**

**Monsieur, Madame ou raison sociale :**

**Profession ou statut social :**

**Habitant**

**Code postal :**

**Ville :**

**Téléphone :**

**Mail :**

**s'acquitte de la somme de 25 €**

**au titre de l'année 2018 et est membre de l'Association MONTPELLIER 2020**

Payable par chèque à l'ordre de « **association Montpellier 2020** »

Adresser à **2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000**

**Fait à :**

**le :**

**Signature**